

Bulletin municipal
Commune de Provville

AVRIL 2022
N° 10

PROVILLE

Passionnément

• **Le budget 2022,**
ambitieux mais raisonnable !

• **La nouvelle école,**
plus écologique, plus économique !





EDITO

Chères Provilloises, Chers Provillois,

Le vote du budget est toujours un acte essentiel pour une commune. C'est le moment des décisions importantes. C'est aussi le moment de donner corps à la vision politique, de concrétiser les fameuses « promesses de campagne ».

Cette année, ce budget est évidemment très orienté sur la rénovation énergétique et la transformation du Groupe Scolaire Charles de Gaulle.

Quelques précisions sur ce grand projet :

Cette rénovation s'imposait. Notre école était devenue une véritable « passoire thermique ». Coûteuse en énergie, totalement inadaptée aux normes de confort et d'exigences pédagogiques d'aujourd'hui.

Cette rénovation s'inscrit dans une politique environnementale actée par le « Grenelle 2 de l'environnement ». A ce titre, elle s'avère, non seulement nécessaire, mais aussi éligible à un ensemble de subventions, Etat, Région, Département.

Il fallait donc prendre la décision !

Mais, ce projet, pour ambitieux qu'il soit, ne laissera pas de côté les autres investissements, les chantiers nécessaires pour améliorer et embellir Provville, les actions que nous devons mener au quotidien pour faire de notre commune une ville où il fait bon vivre.

Nos finances nous permettent de gérer de front ce grand projet tout en maintenant nos efforts sur la voirie, la sécurité, le fleurissement, la culture, les animations, les associations, la solidarité...

C'est cela que traduit le budget 2022 auquel nous avons voulu donner sens en vous l'expliquant le plus simplement possible.

Je vous souhaite un agréable printemps et un bel été dans notre jolie commune.

Très cordialement,

Votre maire,
Guy COQUELLE

Directeur de publication : Guy COQUELLE
Rédaction : Service culture et communication
Mairie de Provville
Directeur délégué : Michel SLOMIANY
Crédit photo : Christine FÉRAIL
Illustration de couverture : Avalone



> Un budget ambitieux, mais raisonnable.

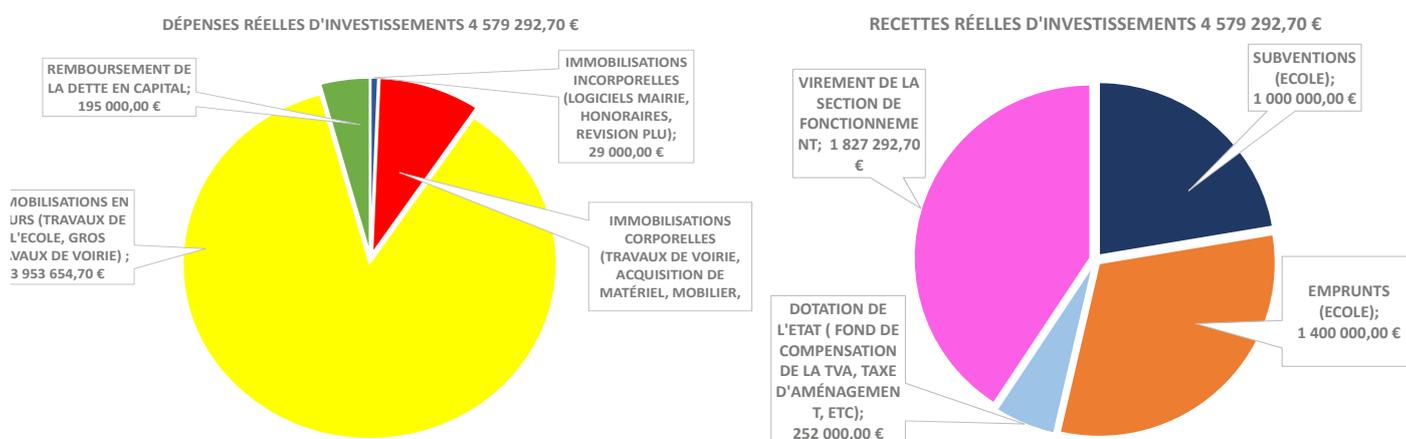
Aux investissements habituellement ambitieux de notre commune, s'ajoute cette année, le programme de réhabilitation totale de l'école qui s'étendra sur cette année et l'année suivante.

Le budget prévisionnel d'investissement de l'exercice 2022 s'équilibre à 5 363 085€.

Le projet relatif à l'école, tel qu'il résulte du devis estimatif, hors frais imputables au fonctionnement (location de locaux provisoires notamment) s'établit à 3 953 655€ taxes comprises.

La commune a bénéficié pour ce projet d'un montant de subventions d'un million d'euros et a recouru à un emprunt de 1 400 000€ sur une durée de 25 ans au taux de 1,30%.

L'autofinancement qu'elle a dégagé permet d'assurer le bouclage de l'opération, remarque étant faite, eu égard à la conjoncture économique défavorable (incertitudes liées au coût des matériaux et de l'énergie) qu'une « marge de sécurité » d'un montant estimatif de 430 000€ a été intégrée à notre budget d'investissement.



Le budget de fonctionnement s'équilibre quant à lui à 5 031 883€, il dégage une épargne brute de 120 778€ et permet de faire face aux besoins de la commune et de sa population.

Le taux d'endettement prévisionnel (annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement), intégrant le nouvel emprunt s'établit à 6,88% pour 2022, atteint son maximum en 2023 (7,86%) puis décroît progressivement pour s'établir à 5,23% en fin de mandat puis baissera encore sensiblement les années suivantes.

A noter que les taux d'imposition des impôts locaux demeurent inchangés.

Les contribuables provillois ne subiront que la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 3,4% décidée par l'État.

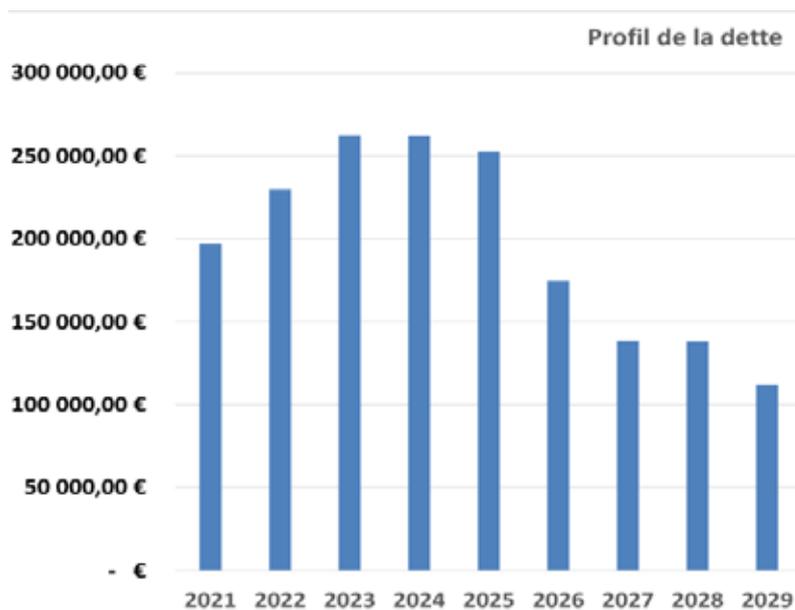
Les subventions aux associations sont maintenues au même niveau que les années précédentes.

Le budget prévisionnel de 2022, exceptionnellement ambitieux repose sur un socle solide.

Il demeure évidemment, comme dans les 36 000 communes de France, une certaine inquiétude créée par des événements que nul ne peut prévoir, mais que la commune a néanmoins tenté d'anticiper.

Ce budget est exceptionnel du fait de la réhabilitation de l'école. Il est ambitieux, mais raisonnable. Nous réalisons cet indispensable projet parce que notre situation financière est saine : une réserve (trésorerie de près de 2 millions d'euros) et une capacité d'emprunt qui nous permettent, sans risque, d'envisager cet investissement.

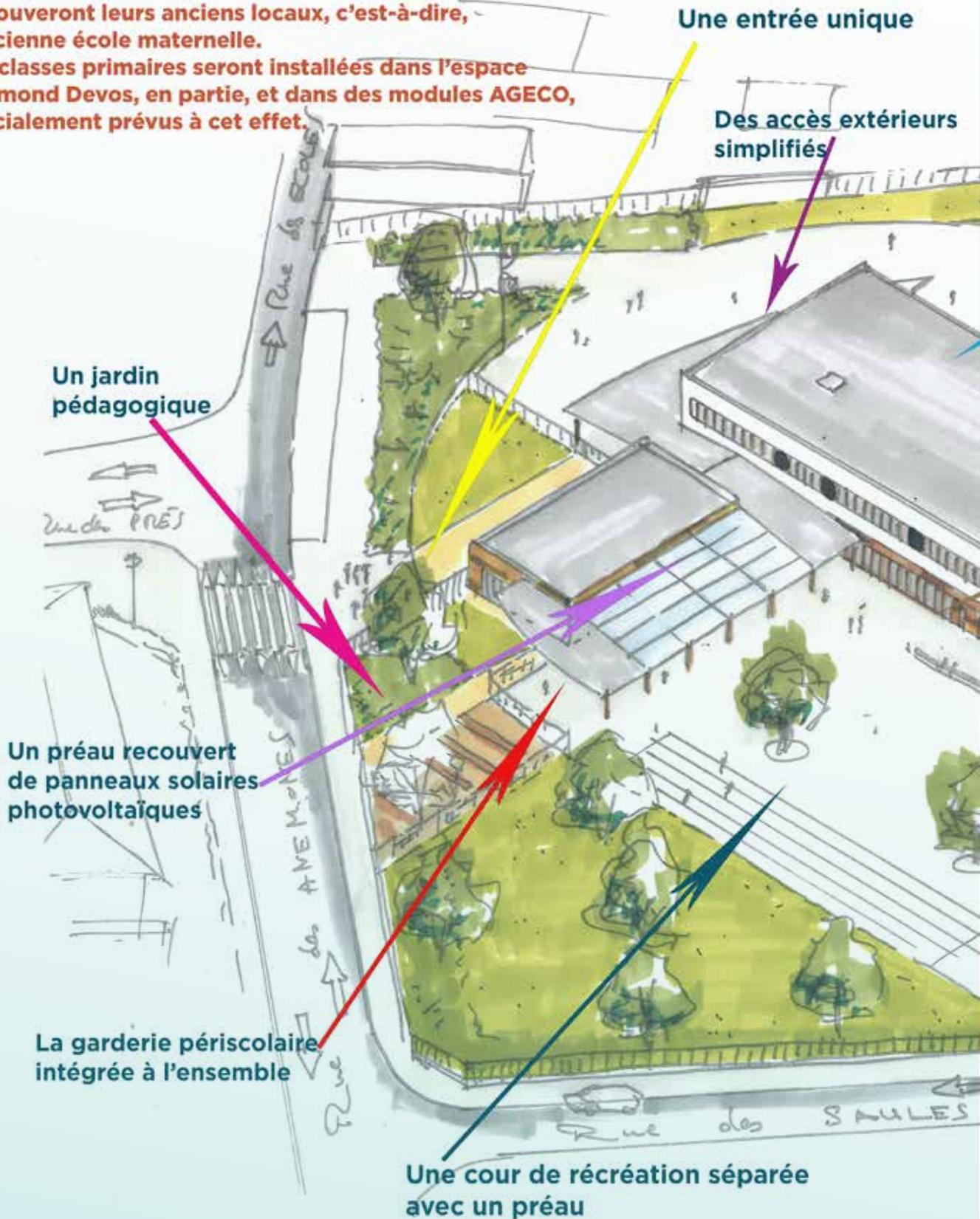
Bien gérer une commune c'est aussi savoir lancer les investissements nécessaires et incontournables au bon moment, sans jamais mettre en péril notre budget.



Le Groupe Scolaire Charles de Gaulle est le dernier gros investissement de Provville. Nous devons le faire, pour nos jeunes, pour la génération à venir.

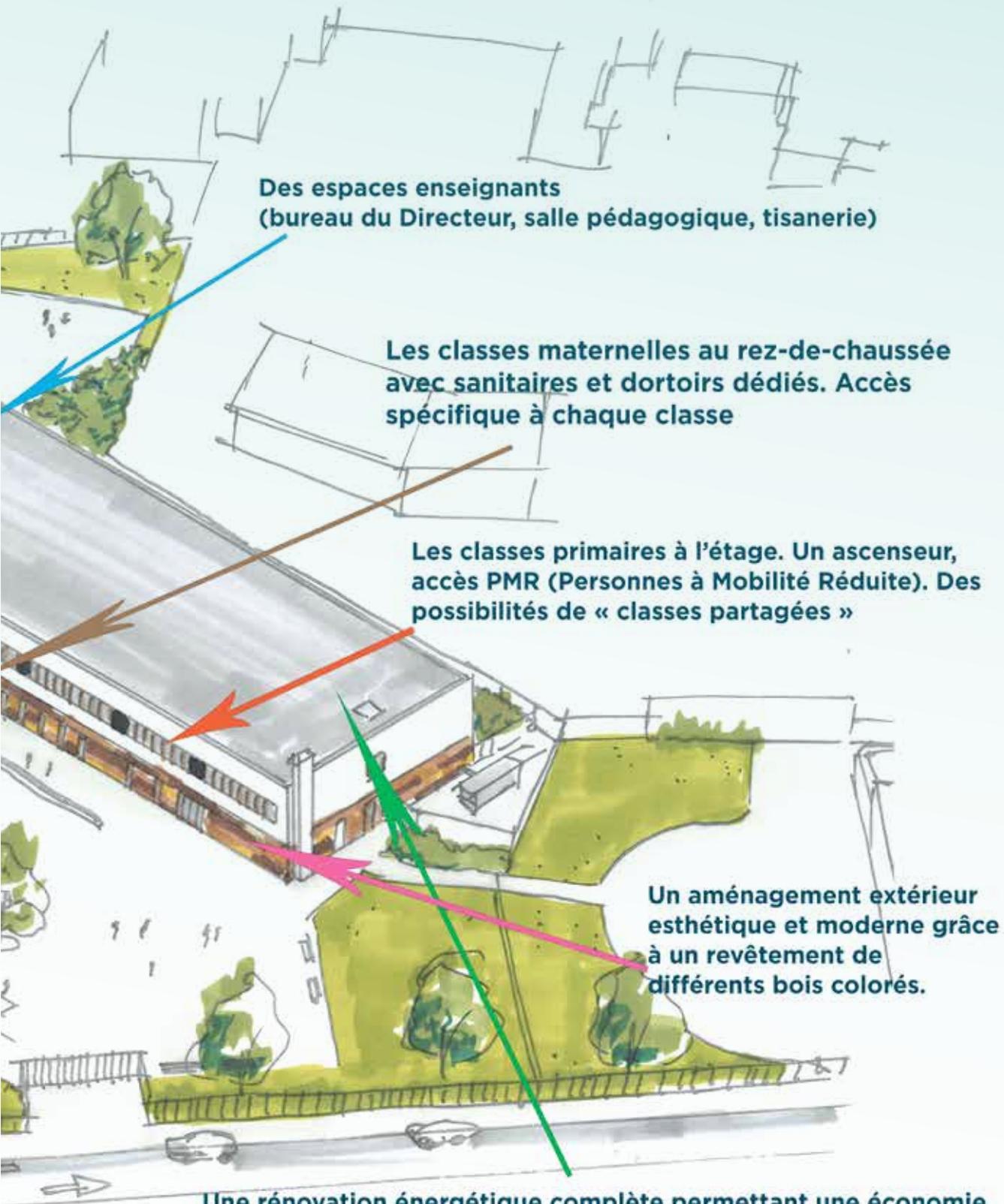
Le Nouveau Groupe Scolaire

Les travaux démarreront dès le mois de juillet.
On estime que le chantier durera 15 mois. Durant le temps des travaux, les classes maternelles retrouveront leurs anciens locaux, c'est-à-dire, l'ancienne école maternelle.
Les classes primaires seront installées dans l'espace Raymond Devos, en partie, et dans des modules AGECO, spécialement prévus à cet effet.



Charles de Gaulle

Une école totalement revisitée...



Des espaces enseignants
(bureau du Directeur, salle pédagogique, tisanerie)

Les classes maternelles au rez-de-chaussée
avec sanitaires et dortoirs dédiés. Accès
spécifique à chaque classe

Les classes primaires à l'étage. Un ascenseur,
accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Des
possibilités de « classes partagées »

Un aménagement extérieur
esthétique et moderne grâce
à un revêtement de
différents bois colorés.

Une rénovation énergétique complète permettant une économie
optimale proche d'un bâtiment passif

Une partie autofinancement de la commune, une partie subvention,
une partie emprunt. (Déjà évoqué dans la rubrique « Un projet
ambitieux, mais raisonnable »)

CADRE DE VIE

- **Tennis Club, un petit coup de fraîcheur**

Le lieu est joli, surtout à la belle saison. Un rafraîchissement intérieur, extérieur du bâtiment s'imposait. Ce sera chose faite.



- **Le parking Place de la Pyramide** : De nombreuses voitures stationnaient sur la pelouse, surtout le week-end... En concertation avec les riverains, il a été décidé de créer des parkings herborés et d'aménager la place à laquelle les riverains sont attachés.

- **La rénovation des trottoirs**

Comme chaque année, et dans le cadre d'une programmation annuelle, nous poursuivons les travaux de voiries qui s'accompagnent quand cela est possible d'un passage à l'éclairage led. Evidemment chacun voudrait que sa rue soit concernée. C'est légitime... Mais, une programmation est nécessaire car ces travaux s'avèrent souvent très coûteux.

LES FESTIVITÉS



Comme chaque année, nous retrouverons Proville les bains et ses nombreuses associations partenaires (Un grand Merci à tous les bénévoles !).

Nous vous préparons une « petite surprise » pour la Fête de la Musique !

On se retrouve cet été « au fil de l'eau » sur la Digue du Canal.

Le premier marché de Noël a tenu toutes ses promesses. Alors, on recommence ! Avec de belles surprises en illuminations.



LA VIE SOCIALE

- **Le retour du repas de printemps** fut un vrai bonheur, des nouveautés, du changement, une ambiance exceptionnelle... Alors, on continue !



- **Le Cadeau des Aînés** est aussi un bon moment de convivialité, nous serons à nouveau au rendez-vous.



UNE ANNÉE ANIMÉE POUR NOS JEUNES !

Nos jeunes du QG des Ados

Nos jeunes du QG des Ados vont reprendre l'activité de la Web TV, disponible sur Youtube.

Pour cela, l'achat d'un ordinateur ainsi que d'une caméra est nécessaire pour la réalisation des vidéos et donc l'alimentation de la chaîne Youtube.

Différents jeux vont également être achetés : une table de jeu «Air Hockey » qui prendra place au QG pour le plaisir de nos jeunes.

Un séjour de vacances est également prévu du lundi 1er au lundi 8 août 2022 à Berck-sur-Mer. Renseignez-vous au QG pour les conditions de participation et la programmation. L'année 2022 sera aussi l'occasion d'impliquer nos jeunes autour de gestes civiques, d'activités visant à l'environnement, la situation de handicap, la citoyenneté (projet de création d'un conseil municipal de jeunes dont les modalités restent à définir avec le conseil municipal).

LA VIE SCOLAIRE

Du changement

Des changements du côté de la garderie : un coin lecture, un coin jeux de société et un coin activités manuelles...

Un petit détail attendu depuis fort longtemps : la variété des goûters (fini l'éternel biscuit choco) ; un peu de fruits et on s'alimente mieux !

Nos animateurs ont plein d'idées pour cette année concernant l'amélioration de l'accueil (jeux, activités du matin, chaque enfant aura sa caisse nominative pour finir ses activités de la veille). On pense à des jeux d'extérieur en bois, à un petit jardin, des parcours extérieurs, d'autres nouveautés... Mais, on garde le secret ! Et puis, il faut attendre la nouvelle école pour imaginer de nouvelles choses. Enfin, vous pouvez retrouver les enfants de la garderie sur Facebook « Proville team animation ». Demandez à nos animateurs les conditions légales d'accès et d'utilisation.

LA CULTURE

Il en faut pour tous les goûts

La programmation culturelle de Proville reste originale et variée. Il en faut « pour tous les goûts ». Cette année ne dérogera pas à la règle. Avec de nombreux partenaires, nous vous proposerons encore un joli programme.

Sans oublier les nombreuses animations, expositions et événements organisés par la médiathèque.



Jade Badaoui



Adam Brauzain



Mathilde Dufour



Charles Labelette



Apolline Yeddou et Philippe Kefer



Apolline Yeddou

«Le Conservatoire en ballade» le 15 janvier dernier - 12 élèves des classes de piano

ÇA CHANGE !

> Bois des Sources

Le Bois des Sources, un reboisement exceptionnel, un équipement mené en un temps record. Dès cet été, nous pourrons pleinement le découvrir. Nous pourrons également nous reposer en bord d'Escaut à « l'effet miroir », ou encore face à l'écluse à « l'Espace Brasserie ». De belles promenades en perspective sur cet axe qui, en reliant la Digue du Canal, intégrera à terme, la coulée verte de l'Agglomération et nous emmènera du Bassin Rond jusqu'à l'Abbaye de Vaucelles.

Prenez le temps de lire les totems et pupitres posés le long de cette promenade, ils vous apprendront sans doute beaucoup de choses sur notre belle commune.

Le parking du Chemin Noir : Encore quelques aménagements et nous aurons un lieu de rencontre remarquable. « L'arbre Totem » devient, non seulement,

un repère pour les randonneurs, mais aussi une source d'informations qui nous permet de découvrir la faune et la flore remarquables de notre Réserve Naturelle Régionale de l'Escaut Rivière.



> Le cimetière Côté Champs

Il est terminé. Une vision plus nature du lieu. Le cimetière Côté Champs donne une tout autre image de ce lieu de recueillement si important dans une commune.

> Un nouveau site internet

Très utilisé, notre site actuel avait plus de quinze ans... Un « lifting » s'imposait pour le rendre plus fonctionnel et plus pratique. Ce sera chose faite dans les semaines à venir.

> On continue le fleurissement

Vous êtes nombreux à nous dire combien vous appréciez le fleurissement dans Provville ! Alors, nos équipes Espaces Verts continuent leurs prouesses pour nous rendre la ville toujours plus belle.

> Les peintures routières

Les peintures routières disparaissaient les unes après les autres ! Il fallait mettre en place un schéma de réhabilitation. Les peintures seront donc refaites cette année avec une résine plus solide et plus écologique.

> La taille des arbres

C'est vrai, à Provville, on n'aime pas couper les arbres ! Mais il faut parfois prendre cette décision quand un arbre est malade et/ou menaçant. Un contrat d'entretien et de taille a donc été passé avec une entreprise spécialisée qui interviendra chaque fois que la situation se présentera.

> De nouvelles places de parking devant la Mairie

Il y avait de la place, il y a des besoins de parking sur le centre-bourg. La décision a donc été prise de créer quelques places de parking supplémentaires devant la Mairie. D'autant que nous faisons tout pour éviter le « parking sauvage » dans la rue Camier, en lisière du Bois Chenu (une rue souvent fort encombrée le dimanche à l'approche des beaux jours).

HOMMAGE

Patrice Ducornet, Provville perd une de ses grandes figures associatives.

Patrice portait la double casquette de président de la chorale « La Clef des Chants » depuis 2016 et de l'association de généalogie « Généaproville » qu'il avait fondée en 2014.

Jovial, altruiste, passionné par l'Histoire mais ouvert sur le monde d'aujourd'hui, cet homme aussi intéressant qu'attachant, répondait toujours présent pour participer aux différentes manifestations organisées par la commune ou pour assister à celles organisées par les autres associations.

Côté organisation d'événements, il n'était pas en reste pour imaginer de beaux moments de rencontre et de partage : des journées d'initiation à la généalogie, des conférences, et ce festival de chorales dont il était si fier...

Son implication dans la vie de sa commune avait connu son apogée quand, pour le centenaire de la Première Guerre mondiale, les membres de l'association Généaproville et lui avaient réalisé un travail colossal sur la généalogie des soldats provillois morts pour la France. Tous avaient fait l'objet d'une biographie et un panneau réalisé pour chacun d'entre eux avait été exposé sur la place de la République, à la date anniversaire de leur mort ainsi qu'à chaque commémoration républicaine. Aujourd'hui, c'est la commune qui lui rend hommage et le remercie pour son action. Il s'est éteint le jeudi 24 février, à l'âge de 69 ans.



Permanence impôts



La commune propose aux personnes éloignées de l'outil informatique de les aider pour leur déclaration d'impôt sur le revenu.

Pour cela, vous devez déjà avoir un espace avec vos codes d'accès (numéro fiscal + mot de passe).

Attention ! Il ne s'agit que d'une aide pour **une simple validation de la déclaration pré-remplie** : **aucun conseil ne pourra vous être délivré.**

Les permanences auront lieu, à partir du 3 mai, sur rendez-vous :

- le mardi après-midi
- le jeudi matin.

Réservez votre créneau au 03 27 70 74 74, choix n°4.

Si vous devez compléter ou corriger votre déclaration, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec le **Camion Bleu** [à Provville le premier mardi de chaque mois, ou dans les communes alentour (consultez le calendrier) en mairie ou sur internet] au 03 59 73 18 30 ou par courriel à cambresis.franceservices@lenord.fr ou encore à la **Maison France Services d'Iwuy** au 03 27 74 78 45.

Ateliers numériques

La commune organise deux ateliers numériques gratuits qui auront lieu à la mairie le 11 mai prochain :

- * Prendre en main son smartphone (de 10h à 12h)
- * Découvrir les réseaux sociaux (de 14h à 16h)

Vous pouvez choisir d'assister à 1 ou 2 ateliers.

Vous avez jusqu'au 9 mai pour vous inscrire en mairie.



RAPPEL !

il faut quand même qu'on vous le dise...



CLOCHE A VERRE

Un peu de civisme et de savoir vivre ! Il est inadmissible de retrouver des « cadavres » de bouteilles jonchant le sol autour de la cloche à verre (près du cimetière), alors même que celle-ci n'est pas pleine... Non seulement c'est très laid, mais c'est aussi dangereux...

Enfin, c'est un manque de respect pour les employés communaux qui devront « faire le ménage » en lieu et place de quelques indéclicats !



TONTE DES PELOUSES

Avec le retour des beaux jours, les tondeuses se remettent à vrombir. Nous vous rappelons que les heures de tonte sont : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures en semaine, de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures le dimanche et les jours fériés.

Certes, si vous demandez à une entreprise d'effectuer le travail de tonte, l'amplitude autorisée est plus importante... Mais, un peu de civisme et de courtoisie tout de même... Informez vos voisins et restez dans les limites du raisonnable et de l'acceptable (7 heures du matin, par exemple, ne semble pas une heure raisonnable).